



2020 – 29 Février

GAN n° 02

Groupe d'Avis aux Navigateurs

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.....	3
1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV)	3
Les avertissements parus du 01 au 29 février 2020.	3
Récapitulatifs des avertissements en vigueur.	6
1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV).....	6
1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers	10
Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 29 février 2020.	10
Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.....	11
1.5. Avertissement NAVAREA.....	12
Avertissement NAVAREA II.	12
Avertissement NAVAREA III.....	13

2. CORRECTIONS 14

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	14
2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	14
2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines.....	15
2.3.1. Correction temporaire.	15
Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) du 01 au 29 février 2020.	15
Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).	16
Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) du 01 au 29 février 2020.	16
Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).....	17
2.4. Autres ouvrages.....	18

3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS 19

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	19
3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	19
3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines.....	19
3.4. Autres ouvrages.....	19

Glossaire

Français

English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

ABREVIATIONS ET SYMBOLES :

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis général.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

NOTE : Pour tout renseignement relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE

Boulevard Mohammed ESSOUSSI

1^{ère} Base Navale, Casablanca. MAROC

Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

CHAPITRE 1.

INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.

Néant

1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 29 février 2020.

AVURNAV 038/20. Atlantique Nord – Entre Cap Spartel et Larache – Calage madragues (SECMAR NORD).

1. Position du calage madrague « **BRIECH** » objet AVURNAV 034/DHOC/2020 du 21/02/2020, a été rectifiée.

La nouvelle position géographique (WGS 84) est :

- L = 35° 36' 41,80" N
- G = 006° 03' 15,00" W

2. Le reste sans changement.

AVURNAV 037/20 Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Recherche océanographique (DHOC).

1. Navire espagnol « **ANGELES ALVARINO** », mènera une campagne de recherche océanographique « **RAPROCAN 2002** », du 01 au 13 mars 2020, dans la zone délimitée par :

- Les parallèles :
24°N - 31° N.
- Les méridiens :
10° N - 18°W.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 140100 (UTC+1) mars 20.

AVURNAV 036/20. Atlantique Nord – Entre Larache et Kenitra – Calage madragues (DHOC).

1. Six (06) madragues ont été calées dans les eaux territoriales entre LARACHE et KENITRA.

Les positions géographiques desdites madragues sont comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
JOLOT	L = 35° 02' 02" N - G = 006° 18' 50" W	De jour : Centre de la madrague : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. De nuit : Centre de la madrague : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et
PRINCIPE	L = 35° 03' 25" N - G = 006° 15' 49" W	
KÉNITRA 1	L = 34° 56' 29,5" N - G = 006° 21' 15" W	
KÉNITRA 2	L = 34° 51' 00" N - G = 006° 21' 00" W	

KÉNITRA 3	L = 34° 45' 45" N - G = 006° 23' 43" W	visibles sur tout l'horizon à 3 M. Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
LOS GENIZOSOS	L = 35° 23' 05" N - G = 006° 09' 45" W	

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 4 Nqs dans cette zone.
- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2020.
- Un avis ultérieur vous fera connaître la date d'enlèvement desdits madragues.

AVURNAV 035/20. Atlantique – Agadir – Activité aérienne (DIV OPS).

1. Activité aérienne aura lieu, le 26.02.2020 de 05H 00 à 20H00 (UTC), dans la zone délimitée par :
 - Limites latérales : Cercle de 05 nautiques de rayon, centré sur le point de coordonnées : L = 30° 11' 07" N – G = 009° 36' 34" W ;
 - Limites verticales : GND / 6000 FT AGL.
2. Annuler cet AVURNAV le 262100 UTC février 20.

AVURNAV 034/20. Atlantique Nord – Entre Cap Spartel et Larache – Calage madragues (SECMAR NORD).

Cinq (05) madragues ont été calées dans les eaux territoriales situées dans les circonscriptions maritimes de Tanger.

Les positions géographiques desdites madragues sont comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
CAP SPARTEL	L = 35° 45' 37" N - G = 005° 57' 00" W	De jour : Centre de la madrague : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.
TAHADART	L = 35° 41' 18" N - G = 006° 01' 27" W	
BRIECH	L = 35° 37' 00" N - G = 006° 06' 00" W	De nuit : Centre de la madrague : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M. Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
LA GARIFA	L = 35° 32' 51" N - G = 006° 05' 07" W	
LAS CUIVAS	L = 35° 27' 24" N - G = 006° 06' 54" W	

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 4 Nqs dans cette zone.
- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2020.
- Un avis ultérieur vous fera connaître la date d'enlèvement desdits madragues.

AVURNAV 033/20. Méditerranée et Atlantique Nord– Campagne de recherche océanographique (DIV OPS).

Navire espagnol « **B/O EMMA BARDAN** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **TRANSBORAN - 0220** », du 20.02.2020 au 15.03.2020, dans les eaux sous juridiction marocaine, notamment la Méditerranée et l'Atlantique Nord.

AVURNAV 032/20. Atlantique – Agadir – Zone de navigation réglementée (DIV OPS).

Zone de navigation réglementée d'Agadir, objet AVURNAV NR 015/D HOC du 15.01.2020, est désactivée.

AVURNAV 031/20. Atlantique – Agadir – Barils ancrés (SECMAR/SUD).

1. Barils métalliques sont ancrés par positions : L = 30° 31,002' N – G = 009° 44,726' W, L = 30° 31,842' N – G = 009° 45,222' W, L = 30° 31,674' N – G = 009° 43,678' W, lesdits barils ne sont pas balises et constituent un danger pour la navigation.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

AVURNAV 030/20. Atlantique – Jorf Lasfar – Conteneurs à la dérive (MRCC/RABAT).

1. Cargo dénommé « M/V GRANDE TOGO », battant Pavillon italien a déclaré avoir perdu (04) conteneurs à la mer par position géographique (WGS84) : L = 33° 17' N – G = 009° 05' W.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

AVURNAV 029/20. Atlantique – Dakhla – Installation bouée METOCEAN (DPDPM).

1. L'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) procédera à partir du 10.02.2020 à l'installation d'une bouée météorologique et océanographique (METOCEAN) à une profondeur de -20 m à -30 m au large de Dakhla à la position : L = 23° 39' 52,40" N – G = 016° 02' 31 " W.
 - Les caractéristiques de ladite bouée seront communiquées ultérieurement.
 - Veille attentive et prudence recommandées.

AVURNAV 028/20. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Travaux de réparation du câble sous-marin de l'Interconnexion Electrique Maroc-Espagne (DIV OPS).

1. Durée des travaux de réparation du câble sous-marin NR 7 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, objet AVURNAV NR 160/DHOC du 25.10.2019, est prolongée jusqu'au 20.03.2020, pour le navire norvégien « SKAGERRAK »
2. Large tour demandée.
3. Annuler cet AVURNAV le 210100 UTC mars 20.

AVURNAV 027/20. Atlantique – Dakhla – Navire à la dérive (SECMAR/SUD).

Navire de pêche turc dénommé « Ahmet ocak 55 », a subi le 06/02/2020 une voie d'eau dans la salle machine. Il a été abandonné le 07/02/2020 après avoir mouillé par position : L = 24° 08,48' N – G = 016° 36,10' W avec à bord 40 T gasoil, 1,5 T d'huile hydraulique et 10 bouteilles de gaz de 40L, le navire qui dérive vers le 230° à une vitesse de 02,8 Nds présente un danger pour la navigation.
Veille attentive et prudence recommandées.

AVURNAV 026/20. Atlantique – Jorf lasfar – Extinction phare (SECMAR/CENTRE).

1. Feu du phare de Cap Cantin (Râs Beddouza) [Fl(2)W.10s], est éteint. (LF 15600).

La position géographique dudit phare est connue suit (WGS84) :

$$L = 32° 32,50' N – G = 009° 17,00' W.$$

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 025/20. Atlantique – El Jadida – Remise en service phare (DPDPM).

Feu du phare de Sidi Bou Afi (Fl.W.5s), objet AVURNAV N° 082 / DHOC du 28.05.2019, est remis en service. (LF 15050).

- La position géographique dudit phare est connue suit (WGS84) :

L = 33° 15,00' N — G = 008° 31,02' W.

AVURNAV 024/20. Méditerranée - Recherche océanographique (DIV OPS).

1. Navire espagnol « **B/O RAMON MARGALEF** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **STOCA 202002** », du 14.02.2020 au 23.02.2020 dans la zone délimitée par les parallèles : 35° 30' N - 37° 00' N et les méridiens : 5° 00' W - 7° 30' W.
2. Large tour demandée.
3. Annuler cet AVURNAV le 240100 (UTC+1) février 20.

AVURNAV 023/20. Atlantique - Port de Tarfaya – Remise en place bouée (CAP TARFAYA).

Bouée de marque latérale Bâbord « **TR2** » (Fl.R.5s) (LF 18950) balisant le chenal d'accès du port de Tarfaya, objet AVURNAV NR 186/DHOC/2019 du 17.12.2019 est remise en place.

La nouvelle position géographique de ladite bouée est comme suit :

- L = 27° 56,247' N — G = 012° 56,503' W. (WGS84).

AVURNAV 022/20. Atlantique - Port de Tarfaya – Remise en place bouée (CAP TARFAYA).

Bouée de marque latérale Tribord « **TR3** » (Fl.G.5s) (LF 19000) balisant le chenal d'accès du port de Tarfaya, objet AVURNAV NR 182/DHOC/2019 du 09.12.2019 est remise en place.

La nouvelle position géographique de ladite bouée est comme suit :

- L = 27° 56,017' N — G = 012° 56,823' W. (WGS84).

Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

AVURNAV 020/20. Méditerranée et Atlantique (Large d'Al Hoceima et Casablanca).

1. La Marine Royale effectuera une campagne des tirs d'instruction en mer du 03.02.20 au 31.03.20, de 00H00 à 23H59 (UTC), dans les secteurs de tir délimités par les radiales 270° et 360° à une profondeur de 20 nautiques au large et à 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants (WGS84) :

- (Zone Alpha), large de Casablanca : L = 33° 41' N — G = 008° 03' W ;
- (Zone Echo), large d'Al Hoceima: L = 35° 22' N — G = 004° 05' W.

- Veille attentive et prudence conseillée.

-2. Annuler cet AVURNAV le 010001 (UTC) avril 20.

AVURNAV 016/20. Atlantique.

1. Navire norvégien « **DR FRIDTJOF NANSEN** », est autorisé à effectuer une campagne de recherche sur ressources halieutiques transfrontalières et les écosystèmes du 27.01.2020 au 03 avril 2020, dans les eaux sous juridiction marocaine.

Le navire doit se conformer aux mesures de sécurité interdisant toute navigation dans les zones de tirs, BRAVO, CHARLIE, DELTA et le quadrilatère délimitée par les coordonnées suivantes :

- A : L = 28° 46' N — G = 010° 48' W ;
- B : L = 29° 18' N — G = 011° 06' W ;
- C : L = 29° 08' N — G = 011° 28' W ;
- D : L = 28° 42' N — G = 010° 56' W.

2. Large tour demandé.

1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV)

AVINAV 013/20. Atlantique (Ouest de Oued el Kraa).

Chalutier de pêche côtière dénommé « SABRI-2 », N/C 6-941, de 23,55 m de longueur et de 7,10 m de largeur, a coulé le 12.01.2020, par position : L = 24° 45,45' N - G = 015° 43,33' W, soit 45 Nqs à l'Ouest de Oued el Kraa.

AVINAV 194/19. Atlantique (Safi).

1. Embarcation dénommée « **BOUALAM-2** », N/C 7.6756, signalée à la dérive, est localisée à la position : L = 32° 40,70' N — G = 009° 06,80' W, dite embarcation est repérée par une bouée de couleur rouge.
2. Veille attentive et prudence conseillée.

AVINAV 190/19. Atlantique (Large d'Essaouira).

1. Embarcation à rames dénommée « **SOMA OF ESSEX** », portant N° SSR 1526697, sans occupants est localisée à la dérive le 21.12.2019 à 13H20, à la position (WGS 84):
 - L = 31° 34' N — G = 010° 54' W.
2. Veille attentive et prudence conseillée.

AVINAV 189/19. Atlantique (Entre Agadir et Dakhla).

1. La Marine Royale effectuera des tirs d'instructions en mer du 13.01.2020 au 30.03.2020, dans trois secteurs de tirs compris entre les radiales 270° et 360° sur un rayon de 20 milles et 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants :
 - A (zone Bravo), large d'Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;
 - B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;
 - C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.
2. Annuler cet AVURNAV le 310100 (UTC+1) mars 20.

AVINAV 175/19. Atlantique.

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESNAOUI** », N/C 7-601, de 16.91 m de longueur et 4.84 m de largeur, a coulé le 22.11.2019, par la position : L = 29° 05' 55,21" N - G = 010° 31' 21,61" W.

AVINAV 141/19. Atlantique (Cap Barbas).

Palangrier Egyptien dénommé « **ABO ALY WEIAD MOSTIAN BE ALLA** » N/C 100274, a échoué le 02.10.2019 à 04h30, par position (WGS84) :

- L = 22° 17' 01" N- G = 016° 33' 53" W.

AVINAV 134/19. Atlantique (Large DAKHLA).

Carte : 7883 FR

Palangrier dénommé **AKHAOUANI II** N/C 3-540, de 18.25 m de longueur et 5.12 m de largeur, a coulé le 26.09.2019 à 22h00, par position : L = 23° 50.453' N- G = 016° 41.262' W.

AVINAV 130/19. Atlantique (Abords de Tan Tan).

Palangrier marocain dénommer « **AQUARIUM 2** » N/C 6-936, de 18.65 m de longueur et 5.53 m de largeur, a échoué le 18.09.2019 vers 03h00, à la position (WGS84) : L = 28° 25' 16 " N - G = 011° 23' 55" W soit environ 03 Nqs au Sud du port de Tan Tan.

AVINAV 120/19. Atlantique (Entre Pointe Nador et Cap Hadid).

Bâtiment Hydrographique et Océanographique Multi-Missions (BHO2M) de nationalité marocaine, dénommé « **DAR AL BEIDA** », effectue une campagne Hydro-Océanographique en Atlantique Nord, entre

Pointe Nador et Cap Hadid, entre les parallèles L = 31° 42' N et L = 35° 15' N, du 20.08.2019 jusqu'à nouvel avis.

AVINAV 096/19. Atlantique (Imi Oudar).

Cartes : 6178 FR, 6227 FR

1. Ferme aquacole « **Atlantic Moules** », a été instaurée, au niveau de la zone d'Imi Ouadar.

Cette ferme est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Nom	Délimitation	Signalisation
Atlantic Moules	<p>N1 : L = 30° 35' 05,926" N — G = 009° 47' 36,620" W</p> <p>N2 : L = 30° 35' 15,355" N — G = 009° 47' 26,288" W</p> <p>N3 : L = 30° 35' 01,965" N — G = 009° 47' 09,948" W</p> <p>N4 : L = 30° 34' 52,508" N — G = 009° 47' 20,280" W</p>	<p>Les points extérieurs N1, N4 de la ferme, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ; - Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). <p>Les points intérieurs N2 et N3 de la ferme seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de cette ferme aquacole est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place des bouées, balisant la délimitation de protection de cette ferme.

AVINAV 054/19. Atlantique (Entre Oued Sous et Oued Massa).

Cartes : 6227 FR, 7270 FR

Sardinier marocain dénommé TISSIR-2 N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le 01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84' N - G = 009° 38.84' W.

AVINAV 052/19. Atlantique (Entre Imessouane et port d'Agadir).

Cartes : 6178 FR, 6227 FR

1. Fermes aquacoles ont été instaurées à compter du 22/03/2019, au niveau de la zone d'Imi Ouadar, entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden. Les zones sont délimitées par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Zone	Délimitation	Signalisation
------	--------------	---------------

<p>Zone I (Située au Sud de la Pointe Imessouane à 05 Nqs)</p>	<p>A : L = 30° 46' 28,63" N — G = 009° 51' 32,45" W B : L = 30° 45' 43,96" N — G = 009° 51' 41,36" W C : L = 30° 46' 20,35" N — G = 009° 50' 36,77" W D : L = 30° 45' 35,67" N — G = 009° 50' 45,69" W</p>	<p>Les points extérieurs A, B de la zone I et E et F de la zone II, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ; - Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes).
<p>Zone II (Située au SE du Cap Ghir à 05,5 Nqs)</p>	<p>E : L = 30° 34' 26,97" N — G = 009° 48' 57,86" W F : L = 30° 33' 55,77" N — G = 009° 48' 19,83" W G : L = 30° 35' 02,40" N — G = 009° 48' 19,05" W H : L = 30° 34' 31,21" N — G = 009° 47' 41,02" W</p>	<p>Les points intérieurs C et D de la zone I et G et H de la zone II, seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de ces fermes d'aquacoles est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place desdites bouées, balisant la délimitation de protection de ces fermes.

AVINAV 032/19. Atlantique (Abords du port Agadir).

Carte : 6178 FR

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1,9 milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;

✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques sont :

✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;

✓ Forme : charpente ;

✓ Couleur : jaune ;

✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

AVINAV 017/19. Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).

Cartes : 7658 FR, 6570 FR.

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

➤ A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;

➤ B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;

- C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;
- D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;
- E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;
- F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;
- G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;
- H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;
- I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11,00' W.

AVINAV 008/19. Atlantique (Tarfaya).

Cartes : 7270 FR

1. Sardinier marocain dénommé « **ABDELMOUGHIT** », de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9 Mile nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.
2. Il constitue un danger pour la navigation.
3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.
4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

AVINAV 118/18. Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESSOUDI** » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers

Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 29 février 2020.

Avis 20 – 02 – P - 001. Atlantique – Port de Casablanca – établissements de signalisation maritime.

Carte : FR 7700

Le nouveau balisage du complexe portuaire de Casablanca est comme suit :

N° ESM	Désignation	Position géographique	Caractéristiques techniques Provisoires
ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA			
1	Bouée CA d'atterrissage	33°41,07' N 07°34,00' W	Feu Blanc Iso 4s 5m 6M
2	Bouée CA1, latérale tribord	33°39,48' N 007°34,60' W	Feu Vert 1é 4s 3m 6M
3	Bouée CA2, latérale modifiée (Chenal préféré tribord)	33°38,00' N 007°33,10' W	Feu Rouge 2éclat 6s 3m 4M
4	Bouée CA3, latérale tribord	33°38,00' N 007° 34,60' W	Feu Vert 2é 6s 3m 4M
5	Bouée Cardinale Est	33° 37,33' N 007° 35,24' W	Feu Blanc Sc. VQ(3) 5s 3m 4M
5 bis	Feu de musoir jetée Moulay Youssef	33° 37,22' N 007° 35,50' W	Feu Vert 3é 6s 15m 12M
6	Phare d'Oukkacha secteur 245°-60°	33° 36,94' N 007° 33,76' W	Feu à secteur Rouge Oc (3) 15s 29m 16M
ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA (SUITE)			
7	Feu fixe Espar limite de la ligne de sonde de 5m	33° 36,74' N 007° 34,60' W	Feu Rouge Sc. Q 1s 15m Facultative

9	Feu du musoir de la jetée principal du NPP	33° 36,75' N 007° 34,90' W	Feu Blanc Sc Groupé Q(3) 10s 15m 8M
10	Feu latéral tribord de la passe du NPP	33° 36,65' N 007° 35,04' W	Feu Vert 1é 4s 10m 3M
11	Feu latéral bâbord de la darse intérieure du NPP	33° 36,60' N 007° 35,10' W	Feu Rouge 2é 4s 7m 3M
12	Feu latéral Bâbord de la passe du NPP	33° 36,51' N 007° 35,00' W	Feu Rouge 1é 4s 10m 3M
13	Feu directionnel, balisant la limite du linge de sonde -5m	33° 36,51' N 007° 35,00' W	Feu Rouge direction (4°) 233° Oc(3) 6s 12m 6M
14	Feu directionnel, balisant la limite du linge de sonde -5m	33° 37,08' N 007° 35,62' W	Feu Vert 4é 12s 6m 5M
ESM DU NOUVEAU PORT DE PÊCHE			
15	Feu jetée Moulay Slimane	33° 36,83' N 007° 35,45' W	Feu Rouge 4é 12s 12m 5M
16	Feu directionnel 229°	33° 36,78' N 007° 35,64' W	Feu Blanc (4°) Oc 6s 12m 12M
17	Feu coin Terminal Croisière	33° 37,01' N 007° 35,88' W	Feu Vert 1é 6s 6m 3M
18	Feu terminal à conteneurs EST	33° 36,77' N 007° 35,86' W	Feu Rouge 1é 6s 12m 3M
19	Feu de la jetée OCP	33° 36,67' N 007° 36,26' W	Feu Rouge 2é 8s 6m 4M
20	Feu Epi SW jetée Moulay Youssef	33° 36,77' N 007° 36,30' W	Feu Vert 2é 8s 6m 4M
21	Feu Epi SW jetée Moulay Youssef	33° 36,43' N 007° 35,95' W	Feu Blanc (3°) Oc 4s 12m 12M
ESM DE LA MARINA			
22	Feu latéral tribord de la passe de la Marina	33° 36,28' N 007° 36,96' W	Feu Vert 3é 10s 6m 3M
23	Feu latéral Bâbord de la passe de la Marina	33° 36,28' N 007° 37,04' W	Feu Rouge 3é 15s 6m 3M
24	Feu latéral Bâbord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,25' N 007° 36,94' W	Feu Rouge 3é 10s 6m 3M
25	Feu latéral Bâbord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,61' N 007° 39,29' W	3é 15s 65m 30M

Des avis ultérieurs de correction de carte et de livre des feux et radiosignaux vous seront communiqués avec les positions exactes des dites ESM.

Avis 20 – 02 – T - 001. Atlantique – large de Dakhla – bouée METOCEAN.

Une bouée METOCEAN est mouillée à une profondeur de -20 m à -30 m au large de Dakhla à la position :
L = 23° 39' 52,40" N – G = 016° 02' 31 " W.

- Les caractéristique de ladite bouée seront communiquées ultérieurement.
- Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'en approcher.

Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.

Avis 20 – 01 – T - 019. Méditerranée – Port de Nador – Travaux de dragage (ANP).

Carte : 5864 FR

1. Dans le cadre des travaux d'extension du port de Nador, des opérations de dragage sont entamées dans le

chenal d'accès et le bassin du port à partir du 23 décembre 2019.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

Avis 19 - 12 - T - 191. Méditerrané – Détroit de Gibraltar – Travaux de réparation du câble sous-marin (Div OPS).

1. Embarcation dénommée « **NEMO** » de la compagnie espagnole « WORKBOAT SERVICE », est autorisée à effectuer des travaux de réparation du câble sous-marin d'électricité dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, à partir du 22.12.2019 pour une durée de six Mois.

2. Large tour demandée.

Avis 19 - 08 - T – 110 et Avis 19 – 08 – T - 112. Atlantique (Port de Laâyoune).

Carte : 7883 FR

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE effectuera des opérations de dragage selon le planning ci-après :

➤ **Zone 1 « du 15.08.19 au 15.09.19 » :**

A :	L =	27° 05' 21,06" N	—	G =	013° 25' 31,29" W ;
B :	L =	27° 05' 33,77" N	—	G =	013° 25' 28,25" W ;
C :	L =	27° 05' 33,26" N	—	G =	013° 25' 25,59" W ;
D :	L =	27° 05' 26,40" N	—	G =	013° 25' 24,45" W ;
E :	L =	27° 05' 20,04" N	—	G =	013° 25' 25,96" W.

➤ **Zone 2 « du 15.09.19 pour une durée de deux ans » :**

A :	L =	27° 02' 33,92" N	—	G =	013° 28' 55,42" W ;
B :	L =	27° 02' 56,29" N	—	G =	013° 28' 04,96" W ;
C :	L =	27° 02' 50,79" N	—	G =	013° 27' 48,40" W ;
D :	L =	27° 02' 18,16" N	—	G =	013° 28' 46,32" W ;
E :	L =	27° 02' 02,88" N	—	G =	013° 28' 44,20" W.

Deux bouées de marque spéciale (Fl.Y.3s) ont installées aux positions suivantes :

- A : L = 27° 03,340' N – G = 013° 28,822' W ;
- B : L = 27° 02,902' N – G = 013° 26,752' W.

1.5. Avertissement NAVAREA.

Avertissement NAVAREA II.

NAVREA II 037/20

CARTE 7270 FR 1082 INT

FEU DU PHARE CAP CANTIN (RAS BEDDOUZA) 32 – 32N 009 – 17W ETEINT.

NAVAREA II 031/20

TARFAYA – CANARIAS – CAP BLANC – CASABLANCA

1. EXERCICE DE TIRS EN COURS JUSQU'AU 30 MAR 20

DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR :

A. 29 – 53 N 010 – 15W

B. 27 – 00 N 013 – 50W

C. 23 – 35 N 017 – 00W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. EXERCICE DE TIRS DU 03 FEV AU 31 MARS 20

DANS UN RAYON DE 30 MILLES CENTRE PAR :

D. 33 – 41 N 008 – 03W

3. ANNULER NAVAREA II 004 /20.

4. ANNULER CE MSG 010100 UTC AVR 20.

Avertissement NAVAREA III.

Néant.

CHAPITRE 2.

CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Remplacer tableau 3A liste des carte page 79 par :

Renvoi	Échelle 1:	Titre	N° et Origine	N° INT
§ 3.2 ; § 3.4 ; § 3.6 ; § 3.8 ; § 3.10.	350 000	Détroit de Gibraltar et Mer d'Alboran.	7658 FR	3102
§ 3.2 ; § 3.4 ; § 3.6 ; § 3.8.	300 000	Strait of Gibraltar to Isla de Alboran	773 GB	
§ 3.2 ; § 3.4.1.1.	150 000	De la Pointe Malabata à Sidi Al Hachmi	3004 MA (7704 FR)	
§ 3.2 ; § 3.4 ; § 3.6.1 ; § 3.6.3 ; § 3.6.4 ; § 3.6.6 ; § 3.6.8.1.	100 000	Détroit de Gibraltar de Cabo Roche à Punta de la Chullera et du Râs Spartel au Râs El Aswad.	7042 FR	3150
§ 3.2 ; § 3.3.	12 500	Côte Nord du Maroc-Port de Tanger-ville.	7710 FR	
§ 3.2 ; § 3.3.	10 000- 30 000	Port of Tanger - Approaches to Tanger	1912 GB	
§ 3.4.1.2 ; § 3.5 ; § 3.6.1.1.	22 500	Abords du port de Tanger Med.	7433 FR	1972
§ 3.4.1.2 ; § 3.5 ; § 3.6.1.1.	12 500	Port de Tanger Medet de Ksar Es Srhir	1114 MA (7707 FR)	1971
§ 3.5.	22 500	Approaches to Tanger-Mediterranee.	141 GB	
§ 3.6.2.	10 000	Bahía y puerto de Ceuta	4511 ES	
§ 3.6.2.	10 000	Baie et port de Ceuta.	7503 FR	3252
§ 3.6.8.8 ; § 3.8 ; § 3.10.	203 000	Mer d'Alboran, feuille Sud.	6570* FR	
§ 3.1.1.1 ; § 3.7 ; § 3.8.1 ; § 3.8.3 ; § 3.8.5 ; § 3.9 ; § 3.10.4 ; § 3.10.5.	15 000 à 119 000	Ports et mouillage sur la côte Nord du Maroc.	5864* FR	
§ 3.6.8.1.	25 000	Baie de Tétouan.	1700 * FR	
§ 3.7 ; § 3.8.5 ; § 3.9.	60 000 à 7 500	Alhoceima, Melilia And Port Nador With approaches.	580 GB	
§ 3.8 ; § 3.10.	300 000	Râs Tarf to Cap Oran.	2437 GB	
§ 3.8.5 ; § 3.9.	7 500	Puerto Melilia.	4331 ES	
§ 3.8 ; § 3.9 ; § 3.10.1.	60 000	De Punta Betoya à Mar Chica.	433 ES	

Remplacer tableau 5.2.1.1 zone Atlantique page 230 par :

Numéro	Nom de la madrague	Position géographique	Signalisation
1	Râs Spartel	35° 45,61' N — 5° 57' W	De jour : Centre de la ferme aquacole : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. De nuit : Centre de la ferme aquacole : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M. Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
2	Tahadart	35° 41,11' N — 6° 01,10' W	
3	Breich	35° 36,69' N — 6° 03,25' W	
4	La Garifa	35° 32,85' N — 6° 05,11' W	
5	Las Cuevas	35° 27,40' N — 6° 06,90' W	
6	Los Genizosos	35° 23,08' N — 6° 09,75' W	
7	Es Sahel	35° 18,16' N — 6° 11,66' W	
8	Punta Negra	35° 09,10' N — 6° 13,86' W	
9	Principe	35° 03,41' N — 6° 15,81' W	
10	Kénitra 1	35° 56,49' N — 6° 21,35' W	
11	Kénitra 2	34° 51' N — 6° 21' W	
12	Mabrouka	34° 40' N — 6° 29,33' W	
13	Mansouria 2	34° 34,55' N — 6° 31' W	
14	Mansouria	34° 29' N — 6° 32' W	
15	Gharb	34° 23,75' N — 6° 40,50' W	
16	Bouknadel	34° 14,96' N — 6° 45,50' W	

Remplacer le paragraphe 4.14.4.4 par:

4.14.4.4. Entre port Dakhla Atlantique et Pointe Durnford.

Entre le port Dakhla Atlantique et la Pointe Durnford distante environ 38 M au SSW, la côte est bordée de falaises basses. Angra de Caballoe (Baie de Caballo) est la petite baie qui s'ouvre au Sud de la Pointe Elbow. Cette région, dénommée Las Yuncas, est parsemée de dunes généralement coniques, isolées ou organisées en lignes.

Un village de pêche « AARICH » (24° 04,38' N — 15° 34,60' W) réservé pour les barques de pêche artisanal de la région.

La péninsule de Rio de Oro, basse et étroite, s'étend sur 26 M vers le SW, parallèlement à la côte. L'isobathe de 20 m se situe à environ 10 M au large de la côte Ouest de la péninsule. El Istmo, isthme sablonneux bas et très étroit qui rattache la péninsule à Las Yuncas, est parfois submergé.

Roca Cabrón (23° 55' N — 15° 48' W) est une colline rocheuse de forme trapézoïdale ; elle se distingue nettement depuis le large.

À 15 M au SW de cette colline, se dresse le grand phare d'Arcipres (23° 43,59' N — 15° 57,27' W), tour haute de 50 m, peinte de bandes noires et blanches. Depuis le large, on aperçoit la ville de Dakhla située sur le côté interne de la péninsule. Entre le phare et Pointe Durnford distante de 6 M au SW, plusieurs épaves sont échouées sur la côte. Un village de pêche « LASARGA » (23° 37,90' N — 15° 59,40' W) réservé pour les barques de pêche artisanal de la région.

Une bouée METOCEAN est mouillée à une profondeur de -20 m à -30 m au large de Dakhla à la position : L = 23° 39' 52,40" N – G = 016° 02' 31 " W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'en approcher.

2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

2.3.1. Correction temporaire.

Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) parus du 01 au 29 février 2020.

01150	Port militaire Ksar sghir					
	Entrée	35 50,58 N	VQ.R	10	6	Tour
	Côté Sud	005 34,25 W				cylindrique
	Digue transversale					blanche en
	Extrémité					haut rouge en
						bas
						6

20 02

Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).

Port Tanger ville								
00100 <i>D.2500</i>	Charf	35 45,96 N 005 47,38 W	Oc(3)WRG.12s	88	W.16 R.12 G.11	Maison blanche à terrasse 7	[2 (1.5 ; 1.5) ; 1.5 ; 4.5]. G 140°-174,5° (34,5°), W 174,5°-200° (25,5°), R 200°-225° (25°), Obsc 225°-140° (275°) Éteint	18 04
Port militaire de Ksar Sghir								
01350	Môle – Extrémité	35 50,52 N 005 34,47 W	VQ(3)W.5s	4	2	Poteau blanc 1,5	Eteint	20 01
Tanger Med 1								
02600 <i>D.2493</i>	Pointe Ciress (Râs Ciress)	35 54,41 N 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	18	Tour tronconique ocre 8	[2 (1.6 ; 0.4) ; 1.6 ; 6.4] Vis 060°-330° (270°) Éteint (2018)	18 01
Port de Nador								
07100	« <i>NA1</i> »	35 16,68 N 002 55,44 W	Fl.G.5s	1,5	2		Retiré	20 01
07200	« <i>NA5</i> »	35 16,42 N 002 55,53 W	Fl(3)G.6s	1,5	2		A la dérive	19 10

Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) parus du 01 au 29 février 2020.

Port d'El Jadida								
15050 <i>D.2588</i>	Sidi Bou Afi	33 15,00 N 008 31,02 W	Fl.W.5s	65	30	Tour blanche haut noir 51	[0.2]	20 02
Port de Jorf lasfar								
15600 <i>D.2592</i>	Cap Cantin (Râs Beddouza)	32 32,50 N 009 17 W	Fl(2)W.10s	65	22	Tour carrée ocre clair lanterne verte 19	[0.4 ; 1.6 ; 0.4 ; 7.6] Éteint	20 02
Port de Safi								
15700 <i>D.2595.4</i>	Feu de guidage à 100°	32 18,88 N 009 14,98 W	Oc(2)RWG.6s	11	W.8 R.8 G.8	Tourelle 6	[1 ; 1 ; 1 ; 3] G 092,5°- 097,5° (5°), W 097,5°- 102,5° (5°), R 102,5°- 117,5° (15°)	20 02
15950	Feu du 1 ^{ème} épi digue principale	32 18,69 N 009 15,19 W	Fl.G.4s	7	4	Tour cylindrique Verte 3		20 02
16000	Feu 2 ^{ème} épi digue principale	32 18,54 N 009° 15,07 W	Fl(2).G.6s	8	3	Tour cylindrique Verte 3		20 02
Port de Tarfaya								
18900	« <i>TR 1</i> »	27 56,09 N 012 56,64 W	Fl.G.5s	3				20 02

18950	« TR 2 »	27 56,40 N 012 56,71 W	Fl.R.5s	3			20 02
19000	« TR 3 »	27 56,21 N 012 56,34 W	Fl.G.5s	3			20 02
19050	« TR 4 »	27 56,29 N 012 56,43 W	Fl.R.5s	3			20 02

Port de Laayoune

19350 D.2621.6	Jetée principale Extrémité Sud	27 05,35 N 013 25,98 W	Q(6)+LFIW.15s	14 8		Tour polygonale 	20 02
-------------------	-----------------------------------	---------------------------	---------------	------	--	---	-------

Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).

Port de Larache

09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG	5	Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	19 03
-------	-------------------------------------	---------------------------	-------	---	-----	---	-------

Port de Mehdia, Oued Sebou et port Kenitra

10300 D.2540	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	12 5		Rive Tribord Éteint	18 04
-----------------	-------------------	---------------------------	------------	------	--	------------------------	-------

Port de Casablanca

14100 D.2567	Roches Noires	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	21	W.20 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19 [1] W 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, R 090°-162° (72°), W 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Eteint (2009)	18 01
-----------------	----------------------	---------------------------	----------	----	---------------------	--	-------

Port de Safi

15850 D.2599	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	10 3	Mât en forme cylindrique 10	W 147,5°-152,5° (5°) Eteint le 21.12.18.	18 08
-----------------	----------------------------	---------------------------	---------	------	-----------------------------------	--	-------

Port de Tan Tan

18100 D.2617	Nachtigal	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36 15	Tour 7	Eteint (2018)	18 01
-----------------	------------------	---------------------------	---------	-------	-----------	---------------	-------

Port de Laâyoune

19900 D.2628	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70 24	Tour heptagonale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint	18 05
-----------------	--	---------------------------	------------	-------	---	--------	-------

Port de Dakhla

20300	« DK »	23 36,35 N 016 00,11 W	Fl.W.10s	.. 8		Atterrissage Eteint	19 09
20350	« DK1 »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5 5		Support brisé le 30.07.18	18 03
20450	« DK3 »	23 35,53 N 015 59,22 W	Fl(2)G.10s	5 5		Déradée	18 03
20600	« DKS6 »	23 39,27 N 015 56,89 W	Q.R.5s	4		Eteint	19 11
20650	« DK7 »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s	5		Disparue	19 03
20700	« DKS8 »	23 39,35 N	Q.R.5s	... 4		Eteint	

2.4. Autres ouvrages

Néant.

CHAPITRE 3.MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Numéro de carte	Titre	Echelle	Type de modification	Observation
N° FR 7710 (MA 1112)	Côte Nord du Maroc Port de Tanger-ville	1 :12 500	Nouvelle Publication	Cette carte remplace la carte papier FR 1701

3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

Néant.

3.4. Autres ouvrages

Néant.